



Les Archers d'Orsay

Club de Tir à l'Arc

Section du Club Athlétique d'Orsay



affilié à la Fédération Française de Tir à l'Arc
Comité Régional d'Ile de France - CDTAE
n° 08 91 156



Saison salle 2018-2019

Lundi 10 Septembre : adultes débutants et confirmés
Mardi 11 Septembre : jeunes débutants (adultes possible)

Les inscriptions (paiement, autorisation parentale, etc..) se feront aux heures habituelles d'entraînement, suivant les groupes à partir du lundi 10 septembre au gymnase Blondin.

Créneaux horaires – hiver – Gymnase Blondin :

Lundi : 19h00 - 22h00 (débutants adultes et confirmés)
Mardi : 18h30 - 20h00 (réservé aux jeunes, adultes possible)
Jeudi : 19h00 - 22h00
Dimanche : 16h – 19h

Dossier d'inscription :

- Pour les adultes (confirmés et débutants) :
 - Imprimer et compléter la feuille d'inscription ;
 - Prévoir de prendre RDV chez le médecin (certificat médical à imprimer) ou attestation si certificat < 3 ans ;
 - Remplir un chèque de 224,00€ (+ 22,00€ pour la revue) à l'ordre de CAO tir à l'arc.
- Pour les jeunes archers :
 - Imprimer et compléter la feuille d'inscription ;
 - Prévoir de prendre RDV chez le médecin (certificat médical à imprimer) ou attestation si certificat < 3 ans ;
 - Remplir un chèque de 201,00€ (+ 22,00€ pour la revue) à l'ordre de CAO tir à l'arc.
 - Imprimer et faire compléter par le ou les parents la feuille "autorisation parentale".

Catégories :

Adhérent(e) né(e)		Catégories	Adhérent(e) né(e)		Catégories
Jeunes			Adultes		
Entre le	Et le		Entre le	Et le	
01.01.1999	31.12.2001	:(J) Junior	01.01.1980	31.12.1998	:Senior 1
01.01.2002	31.12.2004	:(C) Cadet(te)	01.01.1960	31.12.1979	:Senior 2
01.01.2005	31.12.2006	:(M) Minime			
01.01.2007	31.12.2008	:(B) Benjamin			
Après le			Avant le		
01.01.2009		:(P) Poussin	01.01.1960		:Senior 3

NB : Pour tous ceux qui n'ont pas de matériel, le club propose de leur louer :

- un arc d'initiation :
 - gratuit la première année,
 - 30 € la deuxième année,
 - 50 € la troisième année, achat obligatoire l'année suivante,
- un arc de pré-compétition : 80 € l'année.